

Adresse des administrateurs du district de Bayeaux (Calvados), lors de la séance du 5 brumaire an III (26 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs du district de Bayeaux (Calvados), lors de la séance du 5 brumaire an III (26 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 84-85;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21207_t1_0084_0000_5

Fichier pdf généré le 04/10/2019

b

[*Le nouveau comité révolutionnaire du district d'Argenton à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an III*] (17)

Liberté, égalité, justice ou la mort.

Citoyens représentans,

Si le plus saint de vos devoirs est d'éclairer le Peuple sur les périls qui l'entourent, il est du nôtre de ne pas garder le silence sur la manière énergique dont vous l'avez rempli : Oui, citoyens Représentans, votre sublime Adresse au Peuple François, en lui manifestant vos principes, lui a tracé ses droits et ses devoirs, elle déjoue l'intrigue en mettant un terme aux dissensions intestines et rend un hommage éclatant aux moeurs sans lesquels, point de République.

Quant à nous, citoyens représentans, qui n'avons jamais cru qu'on dû balancer entre la terreur et la justice, le crime et la vertu, vos principes sont les nôtres; aussi chacune de nos séances décadaire sera-t-elle ouverte par la lecture et la méditation de votre touchante adresse.

Amis de l'ordre, ne vivant qu'avec nos devoirs, nous surveillons les méchans et protégeons les bons.

Vous resterez, dites vous, à votre poste jusqu'à la paix, tant mieux, vous en dicterez les articles, continuerez à remplir vos devoirs, ne souffrirez pas surtout qu'aucune autorité rivale vous dispute le pouvoir et la patrie est à jamais sauvée.

Vive la République, Vive la Convention nationale.

Les membres du dit comité.

AMARD, *président*, CAMARD, BINEAU, LUNCAN
et six autres signatures illisibles.

c

[*Les citoyens de la commune de Port-Liberté à la Convention nationale le 29 vendémiaire an III*] (18)

Liberté, fraternité, égalité ou la mort.

Citoyens représentans

Pleins de confiance dans vos décisions nous attendions depuis le 10 thermidor que vous vous prononciez contre le reste impur de cette faction sanguinaire qui a souillé par 8 mois de forfaits la plus belle des révolutions, c'étoit avec la plus vive douleur que nous entendions encore les complices de l'infâme Robespierre menacer

(17) C 323, pl. 1385, p. 15. *J. Fr.*, n° 761; *Gazette Fr.*, n° 1028.

(18) C 323, pl. 1385, p. 7. *C. Eg.*, n° 805; *Bull.*, 10 brum.; *Débats*, n° 764, 518-519.

le citoyen vertueux et levant une tête audacieuse se flatter de l'impunité en méditant de nouveaux crimes. Abattu par l'impression profonde de nos maux qui en nous faisant perdre de notre énergie ne vous laissoit plus que les sentimens de la douleur, nous n'osions encore vous témoigner notre reconnaissance de tout le bien que vous avez opéré depuis deux mois.

Votre proclamation au peuple français nous est enfin parvenu et vous dire quelle a fait succéder la confiance à la terreur, la sérénité à l'inquiétude, l'énergie à l'abattement, c'est vous peindre l'effet qu'elle a produit dans le coeur des vrais patriotes.

Quoi! nous n'aurions donc depuis cinq ans fait toutes sortes de sacrifice que pour l'agrandissement de quelques scélérats qui toujours parlant au nom du peuple n'en sont que les oppresseurs? non, citoyens représentans nous ne souffrirons plus que des factieux s'arrogent vos droits nous dictent des loix, vous seuls êtes nos mandataires, vous seuls avez notre confiance, en vous seuls réside le pouvoir suprême que nous vous avons délégué; tout autre qui oseroit s'en emparer doit être puni de mort.

C'est avec indignation que nous avons entendu dire que vous n'aviez pas le droit d'épurer une société, vous avez plus... vous pouvez l'anéantir. Faites des loix, citoyens représentans et rappelez vous que le peuple est là pour les mettre à exécution. Tenez vigoureusement le gouvernail du vaisseau de la République et ne souffrez pas que des mains sacrilèges le dirigent, que les tribunaux soient inflexibles envers les coupables; mais que le malheureux qui n'aura été qu'égaré y trouve de l'indulgence et puisse en bénissant votre justice faire oublier ses erreurs par un entier dévouement à la République.

LA CARRIÈRE, MOREAU, MAZIÈRE
et 66 autres signatures.

d

[*Les administrateurs du district de Bayeux à la Convention nationale, le 26 vendémiaire an III*] (19)

Citoyens,

Nous vous reçu avec les transports de la plus vive reconnaissance votre Adresse au peuple français dans laquelle vous proclamez les principes sacrés de la justice et de l'humanité. Elle ranime la confiance des patriotes et porte la paix dans l'ame de l'homme de bien.

Tandis que nos armées victorieuses chassent devant elles les satellites des despotes, continuez de poursuivre avec courage ces insolents dominateurs qui n'embrassent la liberté que pour l'étouffer, qui se disent les amis du peuple et sont altérés de son sang. Maintenez le gou-

(19) C 323, pl. 1385, p. 2.

vernement révolutionnaire dont la marche est réglée par la justice sévère et inflexible, mais qui distingue l'erreur du crime et qui protège l'innocent en mesme temps qu'il frappe le coupable.

C'est à vous que le peuple a confié l'exercice de sa souveraineté, périssent les factions, vive la République et la représentation nationale. Tel est le cri de ralliement de tous les citoyens de ce district qui distinguent la liberté de l'anarchie et detestent les dictateurs autans que les rois. Tels sont les principes que nous professons et que nous jurons de maintenir de tout notre pouvoir.

DESCHAMP, *agent national*
et quatre autres signatures illisibles.

e

[*Le conseil général de la commune de Bayeux à la Convention nationale, le 23 vendémiaire an III*] (20)

Liberté, égalité, union.

Législateurs,

Nous venons de lire avec transport vôtre adresse au peuple français. Nos coeurs s'élançaient au devant de chacun des principes qu'elle proclame : sécurité aux hommes probes, instruction aux hommes simples que la perfidie des intriguants égara, sévérité contre les pervers : voilà comme veut être gouverné un peuple qui sent ses droits, et voilà le moyen Législateurs, d'accomplir nos vœux et votre serment.

Une révolution nécessaire et tout à la fois combattue par toutes les puissances tyranniques et toutes les scélératesses, s'achève néanmoins au dehors, par des prodiges. Mais elle ne se consommera au dedans, que par la réunion des volontés et ce ralliement sincère ne peut être l'effet que de la justice qui seule parvient à surmonter tous les obstacles, et à contenir toutes les passions intéressées au désordre.

Nous regardons comme ennemi public, quiconque, par violence ou par adresse, par le fait ou par sa doctrine, mettrait en opposition, soit l'imprescriptibilité des droits de l'homme avec les devoirs qui le retiennent dans les termes de la loi, soit l'égalité civile avec le respect des propriétés, soit le patriotisme avec la morale, soit les moyens de gouvernement avec la justice soit enfin la souveraineté du peuple avec l'existence exclusive des pouvoirs dans la représentation nationale.

Législateurs, vôtre approbation unanime à l'adresse que nous recevons avec tant de reconnaissance, fait preuve authentique de votre réunion de sentiments, sur les moyens de rétablir la prospérité intérieure. Ce grand exemple est le présage de la chute de toutes les dissen-

tions dans la République. Une voix va s'élever de toutes parts, pour vous féliciter et vous jurer union, attachement, fidélité. Puissions nous être des premiers à protester que l'intrigue ne nous séparera point des seuls dépositaires de la puissance nationale.

BUNOUELLE, *maire et une vingtaine de signatures, essentiellement d'officiers municipaux et de notables.*

f

[*L'administration du département de la Creuse à la Convention nationale, s. l. n. d.*] (21)

Liberté, égalité, fraternité,
vertu, union, justice.

Citoyens représentans,

Il n'est pas un seul républicain qui ne vous doive des actions de grace pour la proclamation sublime que vous venez d'adresser au peuple français; nous l'avons reçue avec transport et lue avec vénération : nous voulons que nos enfans l'apprenent par coeur.

Cet oracle lumineux dicté par la sagesse et par la vérité est fait pour terrasser l'intrigue, la trahison et l'anarchie; pour anéantir toute espèce de faction : il contient les véritables principes, le tableau de nos devoirs reciproques, vos résolutions invariables, nos obligations les plus sacrées et surtout la nécessité de la plus parfaite concorde, dans les circonstances où nous sommes.

Nous avons juré sur l'autel de la patrie, attachement, confiance, respect et soumission; nous renouvellons dans ces instans, entre vos mains, ce serment solennel et mérité. Oui, citoyens représentans, l'administration du département de la Creuse, vous déclare qu'elle professe vos principes, qu'elle n'en suivra point d'autres; qu'elle est inviolablement attachée à la représentation nationale, et qu'elle ne s'en séparera jamais.

Vous venez de prendre avec nous l'engagement de rester à vos postes jusqu'au complément de la révolution, cette assurance dissipe toutes nos inquiétudes... Maintenir le gouvernement révolutionnaire jusqu'à la paix avec cette énergie qui n'épargne aucun coupable, quelque soit le masque qu'il puisse emprunter, avec cette intégrité qui prend toujours sous sa sauvegarde l'innocence et la vertu, épurer nos moeurs, rétablir le commerce, vivifier l'instruction publique, encourager les arts, récompenser les talens, favoriser l'agriculture; c'est par de semblables mesures, législateurs, que vous allez faire triompher et adorer notre république; que vous alliez lui conquérir, autant de coeurs que le féroce Robespierre vouloit lui en arracher, ce perfide Catilina, cet antropophage avoit transformé la France en une vaste chartreuse, où